

2012

MARCHÉS PUBLICS

**Gérer les contentieux avec
les acheteurs publics**



DOUBLETRADE

LE SPECIALISTE DE LA GESTION D'APPELS D'OFFRES

Gérer les contentieux avec les acheteurs publics

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Agir efficacement en cas de rejet de l'offre
- Maîtriser les voies de recours possibles
- Utiliser le contentieux de façon opportune

PROGRAMME

(7h)

Introduction : textes & contexte des recours

1^{ère} partie : le contentieux de la passation des marchés publics

La motivation du rejet

- Le contenu de la lettre de notification de rejet
- La possible demande de précisions par les candidats non retenus

La communicabilité des pièces du marché

- Quels documents peut-on exiger?
- Comment réagir en cas de refus de l'Administration?

Les voies de recours

- Le référé « précontractuel »
- Le référé « contractuel »
- Le recours « Tropic »

Les cas de recours

- Les recours opportuns
- Les alternatives au recours

2^{ème} partie : le contentieux de l'exécution des marchés publics

Le respect du contrat

- Les principes fondamentaux du contrat
- Les points à surveiller

Les cas de litiges

- Modifications techniques
- Modifications financières

Les voies de recours

- Le recours pour excès de pouvoir
- Le recours en dommages/intérêts

La règlement amiable des litiges

- Les différentes voies
- Les comités de règlement amiable des litiges

Conclusion / Bilan de fin de séminaire / fiche d'évaluation

Gérer les contentieux avec les acheteurs publics

PROFIL DES STAGIAIRES

La formation s'adresse aux fournisseurs du secteur public ou aux entreprises désirant rebondir en cas de non-attribution du marché et savoir gérer un éventuel contentieux.

Ces sessions s'adressent à des personnes bénéficiant de connaissances de la réponse des marchés publics.

A l'issue de cette formation, sera remis un support pédagogique sous format électronique.

Le nombre de participants est limité à huit personnes pour favoriser de meilleurs échanges entre les participants.

Cette formation contient tous les éléments d'actualisation inhérents aux différentes réformes du code des marchés publics.

FORMATEUR

Notre formateur est juriste-consultant spécialisé dans les marchés publics. Avec 5 années d'expérience, il bénéficie d'une connaissance approfondie du monde de la commande publique grâce à une triple expérience :

- ✓ Réponse aux appels d'offre (PricewaterhouseCoopers, 1er cabinet mondial en audit financier)
- ✓ Elaboration des appels d'offre (Communauté Urbaine de Bordeaux, 6ème agglomération)
- ✓ Formation & consulting en Administrations (Agysoft, leader français en gestion de l'achat public)
- ✓ Formation & consulting en Entreprises (DoubleTrade, leader européen de la veille sur les appels d'offres publics)

DATES ET TARIFS DES SESSIONS

Dans nos locaux à Paris : nous consulter (950 HT/pers)

Dans vos locaux : nous consulter